

« Il me fera sortir à la lumière et je contemplerai sa justice. »

(Mi 7,9)

Christ est ressuscité, alléluia ! « *Il est ressuscité le troisième jour conformément aux Écritures.* » (1Co 15,4) Les prophètes l'avaient annoncé, la mort a été vaincue par la vie, l'homme a été libéré du péché par l'obéissance du Fils.

Ce cri de victoire n'a rien d'une fanfaronnade, en témoigne le triste état du monde présent. Aussi saint Jean-Paul II associa-t-il à la fête de la résurrection la célébration de la miséricorde, en clôture de l'octave pascale, selon les indications données par le Christ à sainte Faustine. La miséricorde est la réponse de l'amour de Dieu aux ténèbres actuelles. Cependant, elle est souvent perçue comme un détergeant surpuissant alors qu'elle est essentiellement l'agent de notre glorification.

**« Il me fera sortir à la lumière et je contemplerai sa justice. »**

Dans ce verset, le prophète Michée désigne une réalité en cours d'accomplissement : il n'est pas encore dans la pleine lumière. Ainsi, accueillir l'œuvre de la parole de Dieu nécessite de reconnaître la part de ténèbres où nous vivons. Particulièrement, renonçons à ne voir en la miséricorde que l'effacement du péché, sous peine de trouver dans notre quotidien une cuisante contradiction : combien de fois nous sommes nous confessés de certains péchés et ne les a-t-on vu réapparaître aussitôt « effacés » ? De plus, inspectons honnêtement le travail du péché à l'échelle de notre vie : les péchés passés n'ont-ils pas des conséquences sur notre conduite actuelle ? Même si nous avons changé, même si nous avons reçu l'absolution, vivons-nous comme si ces péchés n'avaient pas été commis ? Malheureux qui répond oui. Il mesurera tôt ou tard qu'il ne suffit pas de tourner le dos au passé pour s'en affranchir. Le changement de vie ne tient pas lieu de repentir, la foi non plus. Aujourd'hui que l'on brandit la miséricorde comme un apprenti-sorcier sa baguette, en ces jours où l'on se berce de l'illusion que l'enfer ne nous concerne pas (certains prétendent même, contre le catéchisme, qu'il n'existerait pas), Michée annonce que Dieu lui-même nous prépare à rencontrer sa justice.

**« Il me fera sortir à la lumière et je contemplerai sa justice. »**

Dès lors, essayons de mieux percevoir les chemins que Dieu emploie pour nous faire sortir à la lumière de la résurrection. En réfléchissant sur le salut, saint Thomas d'Aquin distingue deux notions : le mérite et la satisfaction.

Le mérite doit être compris sur l'horizon de la solidarité du corps ecclésial. Le Christ en est « *la Tête, dont le Corps tout entier reçoit nourriture et cohésion* » (Col 2,19). On ne rend compte de ses mérites personnels devant Dieu et des mérites du Christ pour nous que par cette unité organique. Nul ne se présente devant Dieu pour recevoir la vie éternelle en récompense d'un acte d'amour indépendamment du Christ, mais en tant que membre de son corps. La récompense due en toute justice par le mérite ne saurait éliminer la gratuité du don reçu parce que la grâce est à l'origine de l'acte méritoire et parce qu'on reçoit au-delà de ce qu'un acte humain peut obtenir. « *Le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ*

*Jésus notre Seigneur.* » (Rm 6,23) Finalement, le Christ nous a mérité, par sa Passion, la capacité de mériter le salut par nos actes libres. Cette pensée est en réalité très générale, elle s'applique aussi à l'acte créateur : Dieu n'a pas seulement donné à l'homme d'être bon comme lui-même est bon, il a encore voulu qu'il puisse être cause de bonté pour les autres. C'est une perfection en effet, pour qui peut tout, de donner à autrui d'agir par soi-même, renonçant à tout faire par soi-même. Ainsi, Dieu ne se substitue pas aux chrétiens mais il les invite à coopérer à leur salut. Ainsi, nous sommes invités à accomplir des actes méritoires, non pour ajouter aux mérites de la Passion, mais parce que le mérite infini des actes du Christ se communique aux membres de son corps pour rendre méritoires leurs œuvres propres. Il a choisi d'agir en nous et par nous plutôt que partager simplement le bénéfice de sa Passion. Autrement formulé : Dieu pourrait tout donner, il pourrait même donner autrement, mais il choisit de donner en réponse à un cadeau – d'où le nom de mérite. Telle est la logique de l'amour qui répare en accueillant et en donnant.

Il est ainsi méritoire d'offrir des prières et des souffrances. Au début, l'âme utilise les circonstances du quotidien : contrariétés occasionnelles, vexations passagères, sacrifices imposés par la vie... Puis, les grâces reçues l'encouragent à préparer des cadeaux exprimant son amour pour Dieu : renoncements volontaires, humiliations choisies, souffrances sérieuses. Au terme, devenue pure, l'âme s'offre elle-même en victime, elle se livre tout entière en cadeau précieux.

**« Il me fera sortir à la lumière et je contemplerai sa justice. »**

La logique du mérite est miséricordieuse : la miséricorde offre le Christ, elle permet d'offrir la souffrance et de s'offrir soi-même. Cependant, remarque sainte Thérèse de Lisieux, il faut être purifié pour ainsi faire l'offrande de soi-même (sinon, ce serait présomptueux). Son père, saint Louis Martin, ne s'est d'ailleurs offert qu'à la fin de sa vie et en tremblant, n'osant le dire clairement. Dès lors, sainte Thérèse se demande, les âmes s'offrant au feu de la justice ne pourraient-elles pas passer à celui de la miséricorde ? N'est-il pas possible de s'offrir sans attendre d'être pur ? Ce serait plus l'offrande d'un cadeau précieux (quel prix aurait une âme impure ?), mais d'un combustible à la miséricorde désireuse d'enflammer le monde. Inviter la vive flamme de l'amour à s'emparer non de cœurs purs qu'elle seule peut fabriquer, mais d'âmes faibles et imparfaites qui deviendront ainsi des victimes pures et sans tache.

**« Il me fera sortir à la lumière et je contemplerai sa justice. »**

La logique du mérite repose sur la gratuité, la satisfaction sur la bienveillance. Cette notion est en effet un héritage de l'antique droit romain qui permettait aux débiteurs insolubles de s'accorder avec leur créancier pour définir une compensation alternative. Il s'agit d'une sorte d'entente à l'amiable dont l'objectif est le rétablissement des bonnes relations. Satisfaire consiste ainsi à renoncer à la stricte justice par bienveillance. Cette définition historique évite de n'entendre dans la satisfaction que l'acceptation récente liée à l'expiation, à un châtement imposé par la colère de Dieu. Chez saint Thomas, bien que support

d'une certaine peine, la satisfaction est un acte vertueux animé par la charité. La justice ne saurait être rétablie par un simple châtement car il n'existe pas de réparation sans amour.

Ainsi, le pécheur est chargé d'une dette envers Dieu incommensurable, mais la voie de l'enfance lui ouvre la connaissance de ce qui plaît et de ce qui déplaît au Seigneur. « Je vous supplie de m'ôter la liberté de vous déplaire », priait sainte Thérèse. Or rien ne plaît davantage à Dieu que d'initier le pécheur à son amour miséricordieux. Pour cela, inutile d'attendre d'être purifié, il suffit à la petitesse contrite de s'abandonner à Dieu, établissant ainsi une relation de confiance avec Dieu. La « petite voie » démontre qu'il est inutile de vivre dans l'amour parfait pour ne s'appuyer que sur l'amour. De plus, dans le pécheur qui s'abandonne à elle, la miséricorde produit la conversion rapide et la confiance aveugle.

**« Il me fera sortir à la lumière et je contemplerai sa justice. »**

Est-ce qu'on est ainsi sanctifié sans délai ? Rien ne l'empêche sinon le manque de confiance. Or la confiance est habituellement ce que l'on donne en dernier, elle est ce qui est le plus difficile à donner. Pour s'engager sur la voie de l'enfance, un équilibre subtil est à trouver entre l'ouverture confiante du cœur et la conscience de la gravité du péché. On peut facilement se dire que « ce n'est pas si grave puisque Dieu est miséricordieux. » Thérèse n'agit pas ainsi. Qu'on se rappelle comment, enfant, elle avait abîmé un coin de tapisserie. Il fallait bien vite le dire à son père ; quand il est rentré, quatre heures après, personne n'y pensait plus, mais Thérèse est bien vite allée dire à Marie : « Dis vite à Papa que j'ai déchiré le papier. » Elle a l'idée qu'on lui pardonnera plus facilement si elle s'accuse ; elle cherche déjà ce qui plaît davantage au Père et entretient une conscience aigüe de ce qui lui déplaît. La confiance d'être pardonnée n'atténue pas le sens du péché, au contraire. La vraie confiance ne déclare jamais « ce n'est pas si grave » parce que la moindre faute est infiniment grave devant l'amour. La « petite voie » n'est pas la voie de l'insouciance. Elle est le chemin emprunté par ceux qui veulent plaire à Dieu avant même d'être des saints.

C'est ainsi que sainte Thérèse ne s'inquiète jamais de tomber et garde toujours l'espérance qui relève. Elle sait que la faiblesse offerte à Jésus par un cœur confiant rend puissante la miséricorde et rapide la conversion. Elle sait qu'il ne plaît pas à Dieu que nous soyons exposés à sa colère. C'est pourquoi, plus que les péchés qui nous déplaisent, elle redoute les péchés qui déplaisent à Dieu mais ne nous inquiètent pas, c'est-à-dire toute manifestation de l'orgueil (à commencer par les pensées d'autosatisfaction.) Sa stratégie consiste à persévérer dans les efforts les plus grands pour progresser, sans se décourager de ne pas y parvenir, confiante que Dieu se laissera toucher et nous glorifiera lui-même.

*<sup>8</sup> Ne te réjouis pas de mon malheur, ô mon ennemie ; oui, je suis tombée, mais je me relève ; j'habite dans les ténèbres, mais le Seigneur est ma lumière. <sup>9</sup> Puisque j'ai péché contre le Seigneur, je dois endurer sa colère jusqu'à ce qu'il prenne ma cause en main et rétablisse mon droit. Il me fera sortir à la lumière, et je contemplerai sa justice. (Mi 7,8-9)*

*fr. Dominique Joseph, fsj*

avril 2018